

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 15/04/2026 - 4411 - 2023 B 00154 - 380 101 774 - SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX  
COMPTES ANDRE & ASSOCIES

Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Dijon  
le 15 AVR. 2026... sous le n° B 2026/4411

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 \* 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ANDRE & ASSOCIES			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		18 Rue Buffon		21200	BEAUNE		
SIRET		3 8 0 1 0 1 7 7 4 0 0 0 2 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Brut		Exercice N clos le	
				1		2025-08-31	
				Amortissements, provisions		Net	
				2		3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC		
		Frais de développement *		CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG		
		Fonds commercial (1)		AH	AI	63 785	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	AO		
		Constructions		AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles		AT	AU	120 444	
		Immobilisations en cours		AV	AW		
		Avances et acomptes		AX	AY	86 547	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT		
		Autres participations		CU	CV	820	
		Créances rattachées à des participations		BB	BC		
		Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	185 049	86 547	98 501	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	BM		
		En cours de production de biens		BN	BO		
		En cours de production de services		BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
		Marchandises		BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	923 298	18 319
		Autres créances (3)		BZ	CA	101 619	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	8 157			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	CI	10 953	10 953	
	TOTAL (III)		CJ	CK	1 044 027	18 319	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 229 076	104 866	1 124 210	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
					29 243		
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ANDRE & ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....38.175.)		DA	38 175	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		DB	300	
	Écart de réévaluation (2) *	( dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)		DD	3 818	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) *	( dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG		
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	271 979	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	<b>TOTAL (II)</b> 314 272	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO	<b>TOTAL (II)</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	8 351	
			DR	<b>TOTAL (III)</b> 8 351	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	20 239	
	Emprunts et dettes financières divers	( dont emprunts participatifs EI )	DV	281	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	468 288	
	Dettes fiscales et sociales		DY	262 031	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	50 748	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	<b>TOTAL (IV)</b> 801 587		
Écart de conversion passif *		ED	<b>TOTAL (V)</b>		
		EE	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b> 1 124 210		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	787 530
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

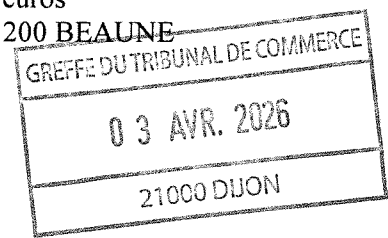
**SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ANDRE & ASSOCIES**

Société par actions simplifiée au capital de 38 175 euros

Siège social : Avenue Charles de Gaulle & Rue Buffon – 21200 BEAUNE

380 101 774 RCS DIJON

(la « Société »)



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2025**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 271 979,23 euros de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 :**

**271 979,23 euros**

**Affecté en totalité à titre de dividendes aux associés,**  
*soit 133,59 euros (valeur arrondie) par action*

L'Assemblée Générale prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 pour cent prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 271 979,23 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution ; étant rappelé que les revenus sont éligibles à ladite réfaction lorsque leur bénéficiaire est soumis à l'impôt sur le revenu et opte pour l'application du barème progressif.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>exercice</b>	<b>dividendes</b>	<b>Montant éligible à la réfaction</b> <small>(si le bénéficiaire est soumis à l'impôt sur le revenu et opte pour le barème progressif)</small>
31 AOUT 2024	249 843,21 €	249 843,21 €
31 AOUT 2023	124 520 €	124 520 €
31 AOUT 2022	-	-

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 DECEMBRE 2025**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président